









# Demande unique de retraite de base de réversion

pour l'ensemble des activités de votre conjoint ou ex-conjoint décédé relevant du :

- régime général (salariés et travailleurs indépendants)
- régime agricole
- régime des professions libérales (sauf avocats)
- régime des cultes

Cette notice a été réalisée pour vous aider à compléter votre demande.

# Pour nous contacter :

vous désirez des informations complémentaires ; vous souhaitez nous rencontrer :

- ▶ appelez-nous au numéro unique 3960,
- connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr.



De l'étranger, composez le 09 71 10 39 60

Créez votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr et profitez de services personnalisés pour préparer et gérer votre retraite. C'est simple, pratique et sécurisé.





# Notice – Demande unique de retraite de base de réversion

Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale, L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



# Ce formulaire vous permet de demander <u>votre retraite de base de réversion</u> auprès d'un seul organisme pour l'ensemble des activités que votre conjoint ou ex-conjoint décédé a exercé en tant que :

- salarié (l'Assurance retraite);
- salarié agricole, chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateur et aide familial (MSA);
- chef d'entreprise, conjoint collaborateur, artisan, commerçant et industriel, etc. (Sécurité sociale Indépendants);
- professionnel libéral (CARCDSF, CARMF, Carpimko, CARPV, Cavamac, Cavec, Cavom, CAVP, Cipav, CPRN, Ircec) sauf avocat (CNBF);
- ministre des cultes ou religieux (Cavimac).

Pour vos retraites complémentaires de réversion et la retraite de base de réversion liée aux autres activités de votre conjoint ou ex-conjoint décédé :

# Selon votre situation:

- Vous devez déposer une demande spécifique de retraite de réversion auprès de chacun de ces organismes ou régimes :
  - pour vos retraites obligatoires des régimes spéciaux),
  - pour vos retraites complémentaires (Agirc-Arrco, Ircantec, régimes de retraite complémentaires des professions libérales, etc.).

Toutefois : si vous résidez en France métropolitaine, et pour simplifier vos démarches, nous transmettons, s'il y a lieu, vos coordonnées, à l'Agirc-Arrco ou à l'Ircantec.

- Sauf manifestation contraire de votre part, cette demande vaut également pour votre retraite complémentaire obligatoire en tant que conjoint ou ex-conjoint de :
  - chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateur et aide familial (régime des non-salariés agricoles),
  - chef d'entreprise, conjoint collaborateur, artisan, commerçant et industriel, etc. (Sécurité sociale Indépendants).

# A savoir avant de demander votre retraite : les conditions suivantes doivent être remplies

- votre conjoint ou ex-conjoint décédé a exercé une activité salariée, agricole, libérale, artisanale et/ou commerciale ou cultuelle;
- vous avez été marié avec la personne décédée (la vie maritale et le pacs ne permettent pas d'obtenir une retraite de réversion);
- vous avez au moins 55 ans (ou au moins 51 ans, si votre conjoint ou ex-conjoint est décédé avant le 01/01/2009 ou a disparu avant le 01/01/2008);
- vous disposez de ressources ne dépassant pas un plafond autorisé.

## Auprès de quel organisme envoyer cette demande ?

Cette demande doit être complétée, signée et accompagnée de tous les justificatifs demandés (voir page IV).

Vous devez déposer cette demande auprès de l'organisme de la dernière activité professionnelle de votre conjoint ou ex-conjoint décédé.

Si votre dossier est complet dès le dépôt de votre demande et si vous remplissez les conditions d'attribution de la retraite de réversion, vous bénéficierez d'une garantie de versement de votre retraite. À ce titre, nous nous engageons à ce que votre premier paiement intervienne dans un délai de 4 mois maximum à compter de la date de réception de votre dossier.

# Après l'attribution de votre retraite de réversion

Important : vous devez nous faire connaître toute modification de vos ressources et/ou de votre situation familiale.

En effet, selon votre situation, votre retraite de réversion sera révisable :

- jusqu'au 1<sup>er</sup> jour du mois suivant l'âge légal de départ à la retraite si vous n'avez aucun droit à une retraite personnelle ;
- ou sinon 3 mois après le point de départ de l'ensemble de vos retraites personnelles (de base et complémentaires) obtenues en France et/ou dans d'autres pays.

# Comment compléter votre demande pour les rubriques suivantes ?

Vos enfants et ceux que vous avez élevés (page 2 de la demande)

Le montant de votre retraite peut être majoré si vous avez eu ou élevé au moins 3 enfants pendant 9 ans et avant leur 16e anniversaire.





# Notice - Demande unique de retraite de base de réversion

Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale, L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



# ➤ Vous avez actuellement des enfants à charge (page 2 de la demande)

Une majoration forfaitaire peut vous être accordée en complément de votre retraite de réversion, sous réserve que vous ayez à votre charge un ou plusieurs enfants âgés :

- de moins de 18 ans ;
- de moins de 20 ans qui poursuivent leurs études ou qui sont atteints d'infirmités ou de maladies chroniques.

# Le point de départ de votre retraite de réversion (page 3 de la demande)

C'est à vous de fixer le point de départ de votre retraite de réversion. Cette date est nécessairement le premier jour d'un mois. Elle ne peut être antérieure à votre 55<sup>e</sup> anniversaire ou votre 51<sup>e</sup> anniversaire si votre conjoint ou ex-conjoint est décédé avant le 01/01/2009 ou a disparu avant le 01/01/2008.

Si vous faites votre demande dans les 12 mois suivant le décès, le point de départ de votre retraite de réversion peut être fixé au 1<sup>er</sup> jour du mois suivant le décès.

Si vous faites votre demande au-delà des 12 mois suivant le décès, le point de départ de votre retraite de réversion peut être fixé au 1<sup>er</sup> jour du mois suivant le dépôt de votre demande.

**Important :** si vous ne fixez pas de point de départ, votre retraite de réversion prendra effet au plus tôt au 1<sup>er</sup> jour du mois suivant le dépôt de votre demande.

# Le cumul d'une pension d'invalidité de veuve ou veuf (page 3 de la demande)

Vous ne pouvez pas bénéficier en même temps d'une pension d'invalidité de veuve ou de veuf et d'une retraite de réversion. Si vous pouvez prétendre à ces deux prestations, nous effectuerons une comparaison entre elles et nous vous verserons celle dont le montant est le plus élevé.

# Comment compléter votre déclaration de ressources ?

# Quelles sont les ressources que vous devez déclarer ? (page 6 de la demande)

• Vous devez déclarer vos ressources personnelles perçues en France et/ou dans un autre pays et si vous vivez en couple (suite à remariage, concubinage, pacs), les ressources de votre conjoint actuel ou concubin ou partenaire pacsé perçues en France et/ou dans un autre pays.

Afin d'étudier votre demande, vous devez nous indiquer le montant brut mensuel de vos ressources (sauf pour les revenus professionnels des non-salariés pour lesquels vous devez indiquer un montant brut annuel) pour les 3 mois précédant le point de départ de votre retraite de réversion. Si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous vous recontacterons afin d'étudier vos ressources sur une période de 12 mois.

# • Sont à déclarer :

- 1. Salaires, traitements, vacations, commissions.
- 2. Revenus professionnels des non-salariés (bénéfices industriels ou commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), bénéfices agricoles (BA), micro BIC/BNC, etc.) : indiquez le montant annuel retenu par l'administration fiscale.
- 3. Indemnités versées par la caisse d'assurance maladie (indemnités journalières de maladie, accident du travail, maladie professionnelle, maternité, paternité, adoption).
- 4. Allocations chômage ou préretraite versées par Pôle emploi ou votre employeur.
- 5. Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles tous régimes et prestations diverses (pension d'invalidité, rente d'accident du travail, rente d'ascendant, etc.) : précisez les noms et adresses des organismes payeurs et vos références.
  - **Précision :** vous ne devez pas déclarer les majorations rattachées à toutes vos retraites personnelles de base.
- 6. Retraites de réversion de base tous régimes (sauf allocation de veuvage, pension d'invalidité de veuf ou de veuve, pension de veuve de guerre, rente de réversion des contrats Madelin, rente de survie des régimes complémentaires d'invalidité décès) : précisez les noms et adresses des organismes payeurs et vos références et mentionnez le nom du conjoint ou ex-conjoint décédé vous donnant droit à la retraite de réversion.
  - **Précision :** vous ne devez pas déclarer les majorations pour enfants rattachées à vos retraites de réversion de la Sécurité sociale pour les indépendants, du régime général, du régime agricole, du régime libéral (sauf avocats) et du régime des cultes.
- 7. Retraites de réversion complémentaires tous régimes : précisez les noms et adresses des organismes payeurs et vos références et mentionnez le nom du conjoint ou ex-conjoint décédé vous donnant droit à la retraite de réversion.
- 8. Allocations (allocation adulte handicapé, allocation du fonds de solidarité des anciens combattants, allocation pour enfant à charge de la Caisse des dépôts et consignations, etc.) : précisez les noms et adresses des organismes payeurs et vos références.
- 9. Autres revenus (prestation compensatoire suite à divorce, rente viagère obtenue à titre personnel issue d'un contrat d'assurance vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature, etc.) : indiquez la nature du revenu déclaré.





# Notice – Demande unique de retraite de base de réversion

Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale, L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



Pour les rubriques 10 et 11 : biens dont vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, partenaire pacsé êtes propriétaires, avez l'usufruit ou avez fait donation depuis moins de 10 ans.

# Important:

Si vous étiez mariés sous le régime de la communauté, vous ne devez pas déclarer :

- les biens constitués pendant le mariage avec votre conjoint ou ex-conjoint décédé;
- les biens personnels de votre conjoint ou ex-conjoint décédé.

Vous ne devez également pas déclarer les biens acquis en raison du décès de votre conjoint ou ex-conjoint.

- 10. Biens immobiliers: maisons, appartements, immeubles, terrains, commerces, etc. (y compris ceux mis en location), SAUF votre habitation principale et les bâtiments d'exploitation agricole : indiquez la nature, l'adresse et la valeur actuelle des biens déclarés :
  - si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propriété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire pacsé);
  - si vous et/ou votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire pacsé) êtes commerçant(s) ou artisan(s) ou exploitant(s) agricole(s) en activité ou si le commerce / l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.
- 11. Biens mobiliers (livrets d'épargne, placements d'argent, d'actions ou d'avoirs tels que les Sicav, bons du trésor, comptes rémunérés, titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitants agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.) : indiquez la nature et la valeur actuelle des biens déclarés.

# Pièces justificatives obligatoires à joindre dans tous les cas

- une photocopie d'un justificatif d'état civil (voir ci-dessous) ;
- un relevé d'identité bancaire RIB ou de caisse d'épargne (Rice) ;
- une photocopie de vos deux derniers avis d'impôt sur le revenu ou de vos deux derniers avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu et, si vous vivez en couple, une photocopie des deux derniers avis d'impôt sur le revenu ou des deux derniers avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu de votre concubin ou de votre partenaire pacsé\*;

Vous devez présenter l'original ou fournir

une photocopie de l'acte de naissance du conjoint ou de l'ex-conjoint décédé comportant les mentions marginales.

# Pièces justificatives obligatoires à joindre selon votre situation

En fonction de votre situation		une photocopie lisible de :	
Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant de l'Union européenne**, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse	<b>&gt;</b>	votre carte d'identité ou passeport ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité	
		toute pièce justifiant de votre état civil	
Si vous êtes d'une autre nationalité		et si vous résidez en France, toute pièce justificative de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande	
Si vous êtes veuf, divorcé, séparé, remarié, ou si vous avez conclu un pacs	<b>•</b>	votre livret de famille tenu à jour ou un jugement de séparation ou une attestation d'enregistrement d'un pacte civil de solidarité	
Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants		votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants	
Pour les enfants recueillis		la décision de justice vous confiant l'enfant	
Si vous avez déclaré des enfants à charge		un certificat de scolarité ou un certificat médical ou toute pièce justifiant la charge de l'enfant (notification CAF, justificatif de domicile, etc.)	
and the state of t	1	1. H	. \

À savoir : l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) sont des prestations qui peuvent être attribuées en complément de votre retraite sous certaines conditions et si vous justifiez de faibles ressources. Ces allocations doivent faire l'objet d'une demande spécifique.

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède



En fonction de votre situation



<sup>\*</sup> Ces documents fiscaux sont nécessaires pour déterminer les prélèvements sociaux applicables sur votre retraite.

<sup>\*\*</sup> Liste des pays de l'Union européenne





Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

Pour les pièces justificatives, nous adresser des photocopies de bonne qualité. Ne pas les scotcher ou les agrafer, ni les surligner en couleur.

1. Votre identité	
Votre n° de sécurité sociale	
Madame ☐ Monsieur ☐	
Votre nom de famille (nom de naissance) :	
Votre nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conju	ointe):
Vos prénoms (soulignez votre prénom usuel) :	
Votre date de naissance Votre na	tionalité :
Commune de naissance : (indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)	
Département de naissance :	Pays de naissance :
2. Vos coordonnées	
Votre adresse :	
Complément d'adresse (bât, esc. étage, lieu-dit) :	
Code postal	
Commune :	
Pays :	
Votre adresse mail* :	
Votre téléphone*	
3. Votre conjoint ou ex-conjoint décédé ou dis	 paru
Son n° de sécurité sociale 🔠 🛒 📗 📗 📗	- 
Madame ☐ Monsieur ☐	
Son nom de famille (nom de naissance) :	
Son nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjo	inte) :
Ses prénoms (soulignez le prénom usuel) :	
Sa date de naissance   Sa nationa	
Commune de naissance : (indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)	
Département de naissance : P	ays de naissance :
Date de mariage   Sa	a date de décès ou de disparition
4. Votre situation actuelle	
marié □ pacsé □ en concubinage □	□ divorcé □ séparé □ veuf □
depuis le	_ depuis le
Conjoint porté disparu depuis le :	

<sup>\*</sup> Les données de contact collectées sont destinées à faciliter l'instruction de votre demande en cas de besoin d'échanges dans le cadre nos missions de service public. Les destinataires de ces données sont les régimes de retraite de base concernés par la présente demande ainsi que certains régimes de retraite complémentaire. Les données collectées sont conservées le temps nécessaire au versement de la prestation.







i. Votre conjoint, v	otre partenaire p	acsé ou votre co	oncubin actuel	
Son n° de sécurité so	ociale 🔝 📗 📗 📗			
Madame □ N	Ionsieur 🗆			
Son nom de famille (r	nom de naissance) :			
Son nom d'usage (fac	ultatif et s'il y a lieu ; ex. : non	m du ou de la conjointe) :		
Ses prénoms (soulignez	z le prénom usuel) :			
Sa date de naissance		Sa nationalité :		
Commune de naissar (indiquez l'arrondissement p	<b>1Ce :</b> our Paris, Lyon, Marseille)			
Département de nais	sance :	Pay	s de naissance :	
. Vos enfants et c	eux que vous ave	ez élevés*		
recueillis, adoptés y cor		és ou décédés. Si vous	u de votre(vos) précédent n'avez pas assez de place	
Nom de famille	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Nombre d'années de prise en charge jusqu'au 16º anniversaire
'. Vous avez actue	llement des enfa	nts à charge*		
Nom de famille	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Percevez-vous des prestations d'orphelin servies par un régime de retraite de base ?
				oui 🗌 non 🗆
				oui 🗌 non 🗖
				oui 🗆 non 🗆

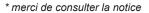


<sup>\*</sup> merci de consulter la notice





8. Point de départ de votre retraite de réversion*					
À quelle date souhaitez-vous fixer le point de départ de votre retraite de réversion ? <code>[0,1, ] [2,0, ]</code>					
Avez-vous exercé une activité professionnelle en France et/ou dans d'autres pays ? <b>oui</b> □ <b>non</b> □					
Si oui, avez-vous obtenu la tota	lité de vos droits à retraites pers	sonnelles de base et compl	émentaires en France et/ou		
dans d'autres pays ?	dans d'autres pays ?oui □ _ non □				
<ul> <li>Si oui, précisez l'organisme pa que le dernier montant brut me</li> </ul>		départ de chacune de vos	retraites personnelles, ainsi		
Nom de l'organisme	Référence	Point de départ	Montant brut mensuel		
			€		
			€		
			€		
			€		
9. Avez-vous demandé ou percevez-vous actuellement une pension d'invalidité de veuve ou de veuf* ?  Si oui, complétez ci-dessous :  Nom de l'organisme qui vous sert cette prestation :  Son adresse :					
Code postal					
10. Situation du conjoint	ou ex-conjoint décédé				
Votre conjoint ou ex-conjoint dé	cédé a-t-il eu à sa charge perma	anente un ou plusieurs adu	ltes handicapés ?		
oui □ non □ si oui, précisez combien : □					
Votre conjoint ou ex-conjoint décédé a-t-il élevé un ou plusieurs enfants handicapé(s) ? <b>oui</b> □ <b>non</b> □					
si oui, indiquez la période de prise en charge du au au					
Si votre conjoint ou ex-conjoint décédé n'était pas encore retraité, par quel organisme de sécurité sociale ses dépenses de santé étaient-elles prises en charge ?					
☐ Cpam ☐ organismes conventionnés : la Sécurité sociale pour les indépendants ☐ MSA					
□ autre organisme français, précisez					
□ organisme étranger, précisez					
□ je ne sais pas					









-	ctivité professionnelle dans d'autres pays que la France ? oui □  non □
Période dans ce pays : de à année année	Période dans ce pays : de à année année
Activité exercée :	Activité exercée :
Lieu de l'emploi :	Lieu de l'emploi :
Pays :	Pays :
Votre n° de cotisant :	Votre n° de cotisant :
1. Vos dépenses de santé sont-elles prises sociale d'un pays autre que la France*?	en charge par un organisme de sécurité oui□ non [
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements	
Je m'engage : - à faciliter toute enquête pour les vérifie - à vous faire connaître immédiatement	
	ude de mes déclarations et de l'authenticité des document
·	is le cadre de l'exercice du droit de communication prévu pa
les articles L. 114-19 à L. 114-21 du code de la sécurité socia	
Fait à :le _ , _   , _	
Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi	
et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de re vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, c Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclam à la Cnil ou par voie postale. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable	e votre caisse. que vos droits nation en ligne
de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages ind à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de dé changement de situation ayant abouti au versement ou non de prestations indues, pe d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17 du code de la sécurité	éclaration d'un eut faire l'objet
Réservé au conseiller retraite	
1 <sup>re</sup> intervention le	Cachet de l'organisme :
demande délivrée le	
Je soussigné certifie avoir vérifié à l'aide des pièces justificatives valables m'a présentées, la conformité des renseignements fournis sur sa natior celui de son conjoint, de son partenaire de pacs ou de son concubin en toutes lettres) enfants mentior	s que le demandeur nalité, son état civil, n celui des ( <i>nombre</i>
Signature du conseiller retraite : Fait le	

Vous venez de remplir votre demande de retraite de base de réversion. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement transmettre les pièces justificatives détaillées sur la notice page IV et remplir la déclaration de ressources pages 6 à 8.

\* Cette information est nécessaire pour déterminer les prélèvements sociaux applicables sur votre retraite.







# Déclaration – Demande unique de retraite de base de réversion

Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale, L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



Vos nom et prénoms :	
Votre n° de sécurité sociale	

# Retraite de réversion - Déclaration de ressources

Madame, Monsieur,

Pour me permettre d'examiner vos droits à retraite de réversion, je dois connaître vos ressources.

Vous devez donc compléter et signer ce questionnaire en déclarant :

- si vous vivez seul, vos ressources perçues en France et/ou dans un autre pays ;
- si vous vivez en couple, suite à remariage, pacs ou concubinage, vos ressources et celles de votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé perçues en France et/ou dans un autre pays.

Les ressources à indiquer sont celles des 3 mois précédant le point de départ choisi (page 3 de la demande).

Par exemple, si vous fixez le point de départ de votre retraite de réversion au 1<sup>er</sup> avril d'une année, vous devez indiquer vos ressources des mois de janvier, février et mars.

Pour vous aider à établir votre déclaration de ressources, reportez-vous aux informations figurant sur la page III de la notice, notamment le détail des ressources à exclure.

S'il vous manque de la place pour certaines rubriques, utilisez une page blanche que vous joindrez à votre déclaration.

Enfin, n'oubliez pas de joindre la photocopie de vos deux derniers avis d'impôt sur le revenu ou de vos deux derniers avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu et, si vous vivez en couple, la photocopie des deux derniers avis d'impôt sur le revenu ou des deux derniers avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu de votre concubin ou de votre partenaire pacsé.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant,







# **Déclaration – Demande unique de retraite de base de réversion** Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale,

L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations figurant en page 5 et reportez vous à la notice d'information en pages III et IV.

Vous devez déclarer <u>le montant brut</u> de vos revenus personnels perçus en France et/ou dans un autre pays et si vous vivez en couple (suite à remariage, concubinage, pacs), les revenus de votre conjoint actuel ou concubin ou partenaire pacsé percus en France et/ou dans un autre pays.

(précis	VOUS (précisez les 3 mois concernés)		VOTRE CONJOINT ACTUEL (précisez les 3 mois concernés)		
Mois de	Mois de	Mois de	Mois de	Mois de	Mois de
		1 – Salaires et g	gains assimilés		
€	€	€	€	€	€
2 – Revenus pro	ofessionnels des no	n-salariés (inscrive	z le montant annuel	retenu par l'admini	stration fiscale)
€	€	€	€	€	€
		3 – Indemni	tés maladie		
€	€	€	€	€	€
		4 – Allocatio	ns chômage		
€	€	€	€	€	€
(indiquez le	5 – Pensions, re s noms et adresses	traites, rentes, retra des organismes se	nites complémentair ervant la/les prestation	es personnelles ons ainsi que la/les	références)
				•	,
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
6 – Retraites de réversion de base (indiquez les noms et adresses des organismes servant la/les prestations ainsi que la/les références et précisez le nom du conjoint décédé vous ouvrant droit à la retraite de réversion)					
	•				,
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€





7 – Retraites de réversion complémentaires (indiquez les noms et adresses des organismes servant la/les prestations ainsi que la/les références et précisez le nom du conjoint décédé vous ouvrant droit à la retraite de réversion)



€	€€	€		
€	€	€		
€	€	€		
8 – Allocations (allocation add (indiquez les noms et adresses des organism	ltes handicapés, allocation amiante, etc.) les servant la/les prestations ainsi que la/les références)			
€	€	€		
€	€€	€		
9 – Autres revenus (pension alimentaire, prestation compensatoire, etc.) (indiquez la nature de la prestation ainsi que les noms et adresses des organismes				
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes			
(indiquez la nature de la prestation	imentaire, prestation compensatoire, etc.) ainsi que les noms et adresses des organismes es prestations ainsi que la/les références)			
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes			
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes	€		
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes	€		
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes	€		
(indiquez la nature de la prestation	ainsi que les noms et adresses des organismes	€		
(indiquez la nature de la prestation ou des personnes servant la/l	ainsi que les noms et adresses des organismes	€€		
(indiquez la nature de la prestation ou des personnes servant la/l	ainsi que les noms et adresses des organismes es prestations ainsi que la/les références)€€	€€€		
(indiquez la nature de la prestation ou des personnes servant la/l	en couple, les biens de votre conjoint actuel  : maisons, appartements, terrains	€€		
(indiquez la nature de la prestation ou des personnes servant la/l	en couple, les biens de votre conjoint actuel  : maisons, appartements, terrains cipale et des bâtiments de l'exploitation agricole)			







# Déclaration – Demande unique de retraite de base de réversion Au titre des articles L. 353-1 et suivants, L. 382-17 et L. 643-7 du code de la sécurité sociale,

L. 732-41 et suivants du code rural et de la pêche maritime



Habitez-vous la maison dont vous ou votre conjoint, concubin, partenaire pacsé êtes propriétaire ? oui □ non □ une partie de cette maison est-elle louée ? oui □ non □				
si oui, valeur de la partie louée €				
■ Donations : vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, par	tenaire pacsé avez-vous fait une don	ation		
de biens immobiliers depuis moins de 10 ans ?		oui 🗌 non 🔲		
si oui, qui est le donateur ?				
	partenaire pacsé			
Date de la donation : Lien de pa	renté avec le bénéficiaire de la donati	on :		
Précisez la nature du bien immobilier donné (maison, appartement, terrain)	Adresse	Valeur actuelle		
		€		
11 – Biens mobiliers : livrets d'épargne, titres	s, actions, obligations, capitaux d'a	ssurance		
Précisez la nature du bien mobilier :		Valeur actuelle		
Personnels:				
T Gradinicia .				
		€		
		€		
		€		
Communs au ménage actuel :				
		€		
		€		
		€		
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire pacsé :				
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire pacse .				
		€		
		€		
		€		
Donations : vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, par de biens mobiliers depuis moins de 10 ans ?	tenaire pacsé avez-vous fait une don	ation <b>oui</b> □ <b>non</b> □		
Si <b>oui</b> , qui est le donateur ?				
Vous-même ☐ Votre conjoint actuel, concubin, par		conjoint actuel		
Date de la donation : Lien de pa	renté avec le bénéficiaire de la donati			
Précisez la nature du bien mobilier donné (livrets d'épar	gne, titre actions, etc.)	Valeur actuelle		
		€		
		€		
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés	s sur cette demande.			
Je m'engage : - à faciliter toute enquête pour les vérifier ; - à vous faire connaître immédiatement toute modification de ma situation.				
Je reconnais être informé qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui				
de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-21 du code de la sécurité sociale.				
Fait à : le   _ ,   _ ,   _ ,	1			
Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi "info				
libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de personnelles.				
Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de votre ca				
estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Inf Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL				
postale.  La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fr	raudes ou de			
fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 31 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des	13-1 à 313-3,			
ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti ou non au ve	ersement de			
prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114 de la sécurité sociale.	4-17 du coae			

